



336

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 2 | Hommage à Roger Duvoisin 3

Élections au Grand Conseil 4-7 | Bilan du groupe 8-9

Élections au Conseil d'État 10-11 | Circonscription unique 12 | Fenêtre du Château 13

Remerciements à Florence 14 | Initiative parité 15 | Agenda 16

L'ouvrir pour rouvrir ?



Romain Dubois
président du Parti socialiste
neuchâtelois

Drôle d'exercice d'équilibrisme pour notre Parti que de tracer une voie politique au milieu de la contestation ambiante. Ce chemin, sinueux, ne fait pourtant que suivre la complexité de la situation actuelle.

Samedi 27 février, une foule hétérogène et fêtarde se dirige sur le Château dans un concert de revendications parfois nébuleuses parfois choquantes. Il est en effet inacceptable de nier l'existence même du virus et les décès qu'il a causés. Il est honteux de relativiser la mortalité des personnes âgées comme si elles valaient moins que les plus jeunes. Quant à l'acte de résistance face à la « dictature sanitaire » qui consiste à laisser tomber le masque, il apparaît comme ridicule lorsque l'on porte un regard vers l'étranger ou que l'on réfléchit à notre histoire pour se rappeler ce qu'est un véritable acte de résistance.

Rien d'étonnant toutefois à ces positions, lorsqu'elles sont relayées en ce moment même par la droite du Parlement fédéral, qui croit qu'elle peut mettre fin à la pandémie par un article de loi. Cette droite qui fustige la dictature d'un gouvernement où elle est majoritaire. Qui prétend défendre les petites entreprises alors qu'elle s'est montrée réticente à légiférer sur les loyers commerciaux et qu'elle rechigne à ouvrir les cordons de la bourse pour les « cas de rigueur ».

Prenons garde cependant à ne pas tomber dans le piège technocratique de mépriser ces appels à l'aide, pollués par quelques positions extrêmes que reflète l'attitude néfaste du camp bourgeois.

Camarades, votre engagement est aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour consolider la double majorité de gauche le 18 avril ! Nos 102 candidates et candidats se battront à vos côtés pour obtenir les aides maximales pour les domaines touchés, pour assurer et exiger une cohérence des mesures sanitaires, et surtout, pour instaurer un véritable débat démocratique sur la stratégie de sortie et d'après-crise. Nous pourrons alors, ensemble, au lendemain des élections, décider quel sera le monde (ou du moins le canton de Neuchâtel) d'après !

*Le Parti socialiste
neuchâtelois (PSN)
s'engage dans
les débats importants
et aide à trouver
des solutions innovantes,
sociales et respec-
tueuses de l'être humain
et de l'environnement.
Il apporte de nouvelles
idées et participe
à construire l'avenir.*

Impressum

Responsable
Margaux Studer

Graphisme et illustration
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

Abonnement
de soutien
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
Parti socialiste
neuchâtelois
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch

La soif de solidarité, d'équité et de justice sociale a marqué la vie de Roger Duvoisin*

Tout au long de sa vie, Roger a été un homme curieux de tout ce qui concernait la communauté humaine : savoir et connaissance, culture, sciences, nature, justice, sport. Mais avant tout, avec Paulette à ses côtés, il était un « animal social » car « le malheur des hommes ne doit jamais être un reste muet de la politique », dicit Michel Foucault.

La grande cause sociale, la spécialité dans laquelle il s'est révélé, c'est l'assurance-maladie. Après avoir exercé dans plusieurs caisses de Suisse, il a pris des responsabilités, dont les présidences de la Fédération des caisses maladie neuchâtelaises, de la Fédération romande des caisses maladie et de l'Hôpital de Landeueux. En outre, il a été délégué à l'Association internationale de la Mutualité, chef du service neuchâtelais de l'assurance-maladie, initiateur de l'assurance-maladie obligatoire dans le canton de Neuchâtel, avec un succès à la clé en votation populaire. Ces fonctions et mandats en ont fait un expert reconnu et écouté en Suisse, conseiller des autorités cantonales et fédérales, dont notre camarade Ruth Dreifuss.

Mandaté par l'Organisation internationale du Travail pour créer une caisse mutuelle des fonctionnaires au Burundi, il y a travaillé près de deux ans, en plusieurs séjours. Avec Paulette, il en gardait le souvenir lumineux de relations simples avec la population, directes, empreintes de chaleur humaine et de gaieté. Image d'une solidarité universelle.

Autre témoignage de la conception sociale de Roger : la création de l'association Liberté et Solidarité avec l'écrivaine Anne-Lise Grobéty, le directeur de l'École secondaire du Val-de-Ruz Michel Rüttimann et Bernard Soguel. Au-delà des partis politiques, le but était de sensibiliser la population à la nécessité de la solidarité pour assurer la liberté individuelle. Roger a présidé l'association durant quelque temps et a participé à son animation pendant près de vingt ans.

Enfin, Roger a déployé sa sensibilité sociale en étant syndiqué depuis 1948 et membre du Parti socialiste durant près de septante ans. Il a adhéré au PS avec les prestigieux parrainages de Jules Humbert-Droz et du conseiller fédéral Pierre Graber. Membre successivement des législatifs d'Yverdon-les-Bains, de Cernier et de Fontaines,



député au Grand Conseil vaudois, candidat au Conseil d'État neuchâtelais – mais c'est Pierre Dubois qui fut choisi –, il a été un membre fidèle, actif et influent du PSVR durant plusieurs décennies. Il excellait dans le débat, l'argumentation et la persuasion tout en étant à l'écoute.

Pour sa santé, il suivait Giono, qui disait : « Si tu n'arrives pas à penser, marche ; si tu penses trop, marche ; si tu penses mal, marche encore. »

À notre tour de continuer à emprunter des chemins chers à Roger !



Armand Blaser
Parti socialiste du Val-de-Ruz

* Adaptation de l'hommage rendu par Bernard Soguel lors du service funèbre de Roger Duvoisin, qui s'en est allé début janvier, dans sa 95^e année.



Édith Magali Barblan
Formatrice d'adultes
Suppléante au Conseil général



Burim Ahmetaj
Auxiliaire en structure d'accueil
Secrétaire FC Kosova



Corine Bolay Mercier
Enseignante
Députée, conseillère générale



Philippe Barfuss
Électroplaste
Président du Conseil général



Anne Bramaud du Boucheron
Infirmière
Membre du comité ASI - NEJU



Lirim Begzati
Conseiller juridique
titulaire du brevet de notaire



Patrick Bourquin
Enseignant au secondaire I
Administrateur de prévoyance.ne



Anita Cuenat
Éducatrice sociale



Jérôme Buschini
Enseignant
Ancien conseiller général



Katia Della Pietra
Responsable communication
Conseillère générale



Domenico Camarda
S'engager afin d'évoluer unis dans
un canton plus fort et solidaire



Christelle Devanthery
Enseignante



Joëlle Eymann
Enseignante, députée supp.
Conseillère générale



Antoine de Montmollin
Économiste, député
Coprésident OSEO Neuchâtel



Sylvie Fassbind-Ducommun
Avocate au barreau
Députée



Raphaël Di Giusto
Plâtrier-peintre
Député suppléant



Coralie Fayolle
Étudiante



Karim Djebaili
Médecin chirurgien
Député



Yvan Gallo
Prés. Retraités Poste
Ancien conseiller général



Agnieszka Hegetschweiler
Économiste d'entreprise
Collectif de la grève féministe



Mathias Gautschi
Administrateur culturel
Comité de la FNAAC



Ariane Huguenin
Géographe, coprésidente
PS Commune de Neuchâtel



Jonathan Gretilat
Avocat, président ASLOCA NE
Député, président du groupe PS



Ruth Hynek Hlavizna
Orthophoniste, responsable
centre d'orthophonie CDF



Nadia Kaiouss Jeanneret
Infirmière
Commission faitière CCT21



Patrick Lardon
Dessinateur en génie civil
Député, conseiller général



Garance La Fata
Comédienne



Philippe Loup
Député
Président Insertion Neuchâtel



Assamoi Rose Lièvre
Aide familiale
Députée, conseillère générale



Davide Maurer
Enseignant d'Éducation physique
et sportive, conseiller général



Loïc Muhlemann
Ingénieur en microtechnique
Ancien conseiller général



Nathalie Matthey
Spécialiste en assurances
sociales, députée



Ahmed Muratovic
Étudiant en médecine, conseiller
général, délégué au PS Migrant-e-s



Isabelle Mellana Tschoumy
Spécialiste RH, DDC / Humanitaire
Prés. groupe au Conseil général



Michel Muster
Retraité
Conseiller général



Sylviane Méreaux
Infirmière cheffe



Alina Oppikofer
Ethnologue
Coprésidentes F*SN



Jérôme Ribeaud
Livreur, caméraman et DJ
Conseiller général



Yasmina Produit
Secrétaire syndicale
Membre de la Ctrip / CICM / CSPA



Nicolas Richard
Économiste d'entreprise



Fabienne Robert-Nicoud
Sociologue



Tristan Robert
Collaborateur scientifique à
Swissuniversities, député



Kamal Venkat
Business Consultant



Margaux Studer
Coordinatrice politique



Mauro Vida
Conseiller en formation
professionnelle, député



Diane Tripet
Administrateur communal
retraitée, artiste



Parti socialiste
neuchâtelois
psn.ch



Karin Capelli
Resp. assurances et rémunération
Députée suppléante



Nicolas Béraneck
Chef de projet
Membre du comité C'est Cui



Amina Chouïter Djebaili
Médecin cheffe
Conseillère générale



Maurice Binggeli
Spécialiste en santé et sécurité
au travail, conseiller général



Annie Clerc-Birambeau
Députée
Coprésidente de Récif



Pierre-Alain Borel
Economiste, formateur d'adultes
Député, conseiller général



Julie Courcier Delafontaine
Directrice du Bibliobus
Conseillère générale



Hugo Clémence
Étudiant, président de la Féd.
des étudiant-e-s neuchâtelois-e-s



Martine Docourt Ducommun
Resp. politique Unia, géologue
Députée, coprésidente des P'SS



Silvio Da Parè
Ingénieur ETS, président USL
Corcelles-Comondrèche



Vanessa Droz
Analyste-archiviste
à la Police neuchâteloise



Gilberto Da Silva
Infirmier clinicien au CNP



Nathalie Ebner Cottet
Responsable de secteur, socio-
hôtelier, conseillère générale



Philippe Dallais
Anthropologue
Président de la SPLCN



Anne-Catherine Frutschi
Employée de commerce
Présidente d'Antenne Handicap



Romain Dubois
Président du PSN, député supp.,
conseiller général, juriste



Sarah Fuchs Rota
Éducatrice sociale
Conseillère générale



Laurent Duding
Chargé de projets en politique
sociale, député



Françoise Gagnaux
Assistante sociale retraitée
Députée, coprésidente OSEO NE



Pietro Falce
Psychologue
Manager culturel



Marianne Gay
Militante UNIA
Déléguée à l'USS



Yves Grüring
Technicien en électronique
Commission des sports CDF



Célia Jeanneret
Étudiante en droit



Baptiste Hunkeler
Juriste (DFAE)
Président du Grand Conseil



Françoise Jeanneret
Juriste
Députée



Grégory Jaquet
Formateur
Député, conseiller général



Josiane Jemmely
Aide-soignante
Députée



Julien Jeanrenaud
Ingénieur de gestion, Semaine
d'action contre le racisme



Anne-Françoise Loup
Directrice HE-Arc Santé
Anc. conseillère communale



Christian Mermet
Musicien, président de l'ESN
Ancien conseiller communal



Anne Macherel Rey
Retraîtée, anc. directrice
adj. Lycée Jean-Piaget



Dragan Mihailovic
Ingénieur de l'environnement
Député supp., conseiller général



Marie-France Matter
Fondatrice de MFMgestion
Députée, conseillère générale



David Moratel
Infirmier chef services anesthésie
Député, conseiller général



Marinette Matthey
Enseignante-chercheuse



Michael Othenin-Girard
Député suppléant
Président de la section PSMN



Élisabeth Moser
Logopédiste



Cosimo Pepe
Constructeur en machines
Conseiller général



Christine Muhlemann-Haldimann
Traductrice



Benoit Produit
Secrétaire syndical
Membre de la Ctrip / CICM / CSPA



Florence Nater
Directrice de la CORAASP
Députée, prés. Forum Handicap NE



Stéphane Reichen
Maître de pratique informatique
Conseiller général



Isabelle Romero
Employée de commerce
Conseillère générale



Romain Santschi
Technicien équipement logistique
Bénévole HC Le Locle



Nora Sfaihi
Juriste



Imeri Shaip
Infirmier Urgences et réanimation
Ancien conseiller général



Patricia Sörensen
Enseignante
Conseillère générale



Alex Valladares
Délégué de quartier Neuchâtel
Délégué PSN au PSS



Anouk Steiner
Cheffe de service dans l'aide sociale
publique, conseillère générale



Kilian Winz
Assistant-doctorant, coprésident
PS Commune de Neuchâtel



Devika Walter-Beck
Directrice de crèche



Pascal Wurz
Pasteur, président des Chrétiens
de gauche romands



Jacqueline Zosso
Éducatrice
Conseillère générale



Laura Zwygart de Falco
Retraîtée active
Députée



**Anne Bramaud
du Boucheron**
La Chaux-de-Fonds

5 h du matin, la journée va démarrer... je dois tenir mon engagement d'écrire quelque chose !

Page blanche... Trop de choses, en tourbillon... Impossible de privilégier un sujet parmi tous ceux que le législatif aura à débattre en 4 ans; impact économique de la crise sanitaire, transformation des institutions de santé, injustices sociales... Chacun mérite un investissement consciencieux.

Je suis femme, migrante et soignante... Cela inspire ma façon d'être au monde.

Dans le monde politique, le pouvoir «sur» s'exerce de toutes les façons. Le risque de l'égalité telle qu'il faut la défendre serait que les femmes se saisissent des mêmes armes que les hommes! Il n'y a pas de bienveillance en politique, Beaucoup ont renoncé pour avoir pris des coups, Pour les femmes c'est pire! Voilà sur quelles prophéties débute mon engagement.

Alors quel sera mon combat ?

Exactement celui que je mène dans le monde du soin : prendre soin, avec une posture respectueuse de ceux pour qui j'œuvre. Être à l'écoute, prendre le temps disponible pour co-construire autour d'un sens commun. Je m'engage à (re)-mettre l'humain au centre de nos préoccupations politiques. Je me battraï pour plus d'écoute et de co-construction. Je défendrai la politique de milice et l'usage du droit de vote afin qu'un plus grand nombre décide de la saveur de l'environnement dans lequel nous souhaitons vivre et travailler ensemble.



Gilberto Da Silva
Neuchâtel

Étant infirmier spécialisé en psychiatrie, je vois l'envers du décor de notre société et les besoins ou problèmes naissants.

Une des idées qui me tient à cœur est de développer l'hospitalisation à domicile afin d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation avec hébergement, le tout en offrant des soins aigus de qualité. Pour la santé physique ou psychique, cela représente une approche humaniste, économique et décentralisée des hôpitaux.

Avec l'urgence climatique et sociale, je souhaite aussi fermement que le canton se dote d'un plan visionnaire pour l'horizon 2050. Offrons un bel héritage à nos enfants !

Mes proches le savent, je dors peu car mon cerveau bouillonne constamment d'idées pour le canton car «En Neuchâtel je crois !»



Pascal Wurz
Le Locle

Voici donc la première élection cantonale sur un district unique.

Quel qu'en soit le résultat, mon premier souci sera de veiller à la cohésion cantonale, par conséquent trouver les moyens de renforcer la solidarité, notamment en appliquant la péréquation topo-géographique. Ma deuxième priorité est la question du réchauffement climatique, il s'agit de s'engager pour une véritable politique de réduction des énergies carbonées et soutenir toutes les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif zéro émission pour 2050. Il nous faut sortir d'une écologie rêvée, pour des mesures concrètes et réalistes.

C'est en travaillant sérieusement à ces deux objectifs que notre vivre-ensemble trouvera sa dimension humaniste.



Jérôme Buschini
Colombier

Une réforme scolaire en chantier depuis une décennie: l'évolution constante de notre système éducatif pour s'adapter aux besoins des citoyens de demain est réjouissante.

Le système mis en place au cycle 3 (12-16 ans) pour lutter contre un enclassement trop strict est une base qui mérite d'être développée avec plus de moyens. Les classes de formation spécialisée permettent aux élèves de travailler à des rythmes différenciés; il faut les soutenir, afin de ne perdre personne en chemin. En formation régulière, le travail par niveaux permet également de mieux développer les compétences individuelles. Ne devrions-nous pas l'étendre à certaines branches qui s'enseignent encore en filière unique? Un niveau supplémentaire permettrait sûrement d'offrir plus de sérénité aux jeunes.



Pietro Falce
Neuchâtel

Pour 1 % culturel! «Pour l'État, la mise en application de l'initiative n'est pas envisageable; elle viendrait interférer avec la politique culturelle et surtout elle créerait un précédent.» C'est là tout l'intérêt de cette initiative à mon avis: créer un précédent, questionner le cadre établi et éventuellement le faire bouger.

La période sanitaire particulière que nous traversons permet de réfléchir, en profondeur, sur la place de la culture, sur ce qu'elle a été et ce qu'elle pourrait être à la sortie de la crise. Il est temps de chérir nos artistes, de les protéger et de leur réserver une place adulte au sein de notre société.

Un pourcent pour une culture véritablement souhaitée par l'État.



Katia Della Pietra
Môtiers

La communauté s'enrichit et grandit des différences qu'elle englobe.

Être une femme dans notre société si inégale, c'est devoir se mobiliser sur tous les fronts pour une reconnaissance moindre, qu'elle soit salariale ou hiérarchique. Je me battraï donc sans relâche pour l'égalité, la formation continue et une éducation non genrée.

Pour faire avancer les choses, il faut s'engager. Je ferai valoir mon ancrage pour que d'autres aient envie de venir s'établir dans notre région. Notre beau canton doit pouvoir compter sur tous ses habitant·e-s, commerçant·e-s et entreprises. Nous devons le développer pour qu'il reste un lieu où l'on souhaite rester, venir, s'installer et prendre racine.



Vanessa Droz
Fontainemelon

Les artistes engagés et qui mettent de la couleur dans nos rues, de la musique dans nos vies doivent être soutenus. Ils sont un organe vital du canton, ils sont essentiels à l'harmonie de Neuchâtel. L'art et la culture doivent reprendre.

Restreindre inutilement ces axes, c'est appauvrir la vie neuchâteloise. Nous avons besoin d'une vie culturelle épanouie.

Je terminerai par une citation d'Ernest Hemingway que j'affectionne tout particulièrement et que je souhaite partager avec les lecteurs et lectrices, libres de s'en inspirer pour aujourd'hui et pour les jours à venir: «Plutôt que de penser à ce que tu n'as pas, pense à ce que tu peux faire avec ce que tu as.» Et j'ajouterai: «Et fais-le.»

Bilan 2017-2021 du groupe des député·e·s: l'État consolidé, la confiance retrouvée

Au crépuscule de la législature du Grand Conseil 2017-2021, le Groupe des député·e·s dresse un bref bilan sous l'angle du Parlement cantonal. L'exercice, indispensable pour mettre en perspective les engagements du PSN envers la population et les réalisations concrètes, ne se prétend pas exhaustif. La réalité de la crise sanitaire sans précédent qui frappe notre société depuis plus d'un an nous rattrape néanmoins constamment et fera forcément paraître certaines priorités et actions initiales tantôt visionnaires, tantôt dépassées.

Malgré de grandes difficultés liées à la situation financière précaire de l'État, la députation socialiste tire un bilan globalement positif et favorable. Nous pouvons nous réjouir d'une restauration de la confiance de la population envers l'État et de la consolidation du rôle social de celui-ci. Notre parti y a joué un rôle moteur. Nous éprouvons une fierté particulière de la mise en place du salaire minimum, devenu un exemple loin à la ronde, accompagnée d'une forte baisse du chômage. Nous nous félicitons du développement de nombreuses mesures de prévention, notamment dans la santé, l'insertion sociale et professionnelle et l'éducation; nous y avons largement contribué.

Même si des renforcements restent souhaitables, de nombreuses personnes sont sorties de situations précaires et les coûts à charge des collectivités ont pu être équilibrés. Les effets de seuil des subsides LAMal ont été drastiquement réduits et les soutiens aux familles augmentés grâce à l'action conjuguée du PSN et du Conseil d'État à majorité socialiste. S'y ajoutent la lutte contre le surendettement, les soins à domicile en psychiatrie et pour les personnes âgées ou en situation de handicap, la défense opiniâtre de la CCT Santé 21 pour tous les acteurs de la santé.

La députation et les ministres socialistes ont contribué de façon décisive à tous les dossiers majeurs visant à pérenniser l'assise financière et le rôle de l'État, ce qui permet de garantir sur la durée les prestations à la population et d'investir dans l'intérêt des générations futures: assainissement de la caisse de pension de l'État, lissage des revenus, réserves en cas de choc conjoncturel, assouplissement des freins à l'endettement

et à l'investissement, outils fonciers dans l'aménagement du territoire, crédits de plusieurs dizaines de millions de francs pour un ambitieux programme d'impulsion, investissements équilibrés entre les régions, etc.

Par la réforme majeure de la fiscalité de 2019, nous avons soutenu le contrat-formation, l'élargissement de l'impôt foncier à tous les propriétaires d'immeubles de rendement et la diminution de l'impôt sur les revenus les plus bas, en contrepartie de concessions plus difficiles (notamment baisse du taux fiscal des personnes morales).

Les député·e·s socialistes n'ont pas ménagé leurs efforts pour trouver des solutions aux dossiers complexes et sensibles qui divisaient les régions du canton, en particulier la politique hospitalière et la péréquation, dont le dénouement positif a contribué à apaiser les fortes tensions.

Notre groupe a été particulièrement actif au sujet de l'égalité. Nous sommes à l'origine d'un congé paternité de 20 jours dans l'administration cantonale. Nous avons tenté, malheureusement en vain (soutiens défaillants sur notre gauche), d'introduire une élection paritaire femmes-hommes pour le Grand Conseil, puis la parité sur les listes électorales. Nous sommes intervenu·e·s sur l'égalité salariale et le congé maternité, et avons suivi de près l'accomplissement des objectifs de la loi sur l'accueil de l'enfance pour les places en structures d'accueil pré et parascolaire.

Les élu·e·s PSN se sont ardemment battus pour la culture inclusive, la médiation culturelle, la tenue



Quorbach, CC BY-SA 4.0 commons.wikimedia.org

d'états généraux de la culture et plus globalement pour un renforcement de la politique culturelle de l'État, celui-ci n'ayant mené aucune action notable de ce côté. Relevons notre action déterminante sur la préservation du patrimoine lors de l'élaboration de la nouvelle loi en commission.

Sur la formation, la députation est régulièrement intervenue au Parlement pour marquer son suivi attentif et ses préoccupations, en particulier pour s'opposer à la fermeture dommageable de filières ou structures (une majorité du groupe a ainsi vivement combattu celle de la HEM et du CEFNA). Nous sommes intervenu.e.s à plusieurs reprises en faveur de l'Université et de nos hautes écoles, en vue d'en renforcer le rayonnement et le développement. Nous avons soutenu les projets d'éducation numérique, visant à ce que chaque jeune puisse se faire une place dans la société comme acteur culturel, social et économique. Nous avons accru les moyens dans l'enseignement spécialisé et le soutien pédagogique, permettant un accompagnement individualisé des élèves plus vulnérables. Nous regrettons néanmoins l'absence de valorisation salariale suffisante de tout le personnel enseignant, à l'image du personnel de la santé, deux grands champs professionnels mis à rude épreuve par la pandémie.

Il est impossible de relever ici les innombrables autres dossiers, souvent importants, parfois un peu moins, sur lesquels la députation socialiste a travaillé et qui émanaient du Conseil d'État – la plupart d'ailleurs issus des départements en mains socialistes – dans la santé, les finances, l'action sociale, l'éducation ou l'économie: dossier électronique du patient, regroupement des services de l'administration, fusion et renforcement des services informatiques, système d'information et de gestion de l'État, Mobilité 2030, révision de la loi cantonale sur l'énergie, etc. Ni malheureusement de faire figurer ici les dizaines d'interventions parlementaires émanant de notre groupe. Si l'on peut se réjouir de toutes celles qui, adoptées par le Grand Conseil, ont eu un réel impact, on regrette les autres, qui ont parfois échoué à quelques voix près à cause de divergences à notre gauche (étude d'un impôt sur les rendements immobiliers excessifs, ou d'un renforcement de l'imposition des

grandes successions pour alléger l'imposition des revenus du travail). Espérons que toutes les interventions en cours de traitement mais tombées dans les oubliettes du Conseil d'État reprendront vie avec la prochaine législature!

Au cours de ces quatre années aussi passionnantes que bien remplies, les députées et députés socialistes ont engagé leurs convictions, leurs valeurs, leur temps, leur énergie et parfois leur santé pour accomplir leur mandat au plus près de leurs idéaux. La tâche n'est de loin pas toujours facile, mais c'est une chance et un honneur de porter la voix de chaque camarade du PSN, et de la population en général, au Parlement neuchâtelois. Nous espérons avoir été dignes de la confiance et des importantes responsabilités placées en nous et osons espérer voir notre députation renforcée au soir du 18 avril. Face à la crise, les idées que nous portons ont démontré toute leur pertinence et leur validité. Soyons plus que jamais solidaires!



Jonathan Gretilat
chef de groupe

Une société plus humaine, à laquelle chacune et chacun participe

En écho aux lignes directrices adoptées par le Congrès à l'aube de la période électorale, nous livrons ensemble, à trois voix, quelques éclairages sur le projet de société qui les guide. Nous le faisons portés par la forte conviction que les crises – et nous en vivons une dont les incertitudes restent nombreuses – offrent aussi des opportunités : celles de conduire des changements durables pour un canton solidaire, une communauté de vie naturellement inclusive et une planète habitable durablement pour tous les êtres vivants.

Solidarité au lendemain de la crise Covid-19...

Même si l'échéance reste inconnue, nous espérons la fin de la crise sanitaire proche. Il se révèle cependant difficile de mesurer l'intensité et la durée de ses conséquences économiques et sociales. Une certitude toutefois : voir l'État continuer à jouer un rôle crucial pour permettre à chacun·e de faire face aux conséquences de la crise et à toute la collectivité de rebondir. Des études le montrent déjà : la crise a renforcé les inégalités, tout comme elle a mis en lumière des fragilités. L'État se doit d'apporter des réponses, en particulier pour les plus vulnérables d'entre nous et pour celles et ceux qui ont été durement touchés.

Si des soutiens importants ont été apportés à divers secteurs économiques, cet engagement doit davantage se concrétiser dans celui de la culture. La durée de la crise sanitaire, cumulée aux spécificités et à la précarité de ce domaine, constitue une menace réelle de voir notre riche terreau culturel s'appauvrir et perdre ses compétences. Les aides doivent être consolidées et au besoin complétées, pour aboutir à un véritable revenu temporaire de remplacement en faveur des acteurs culturels empêchés de travailler. Et ce pour favoriser la création et le développement du savoir-faire alors même que la diffusion des œuvres ne peut aujourd'hui produire les revenus attendus.

L'augmentation malgré tout prévisible du chômage tout comme la reprise très progressive de certaines activités

indépendantes auront un impact sur les revenus de nombreuses personnes. Notamment de celles et ceux dont la situation était déjà modeste, voire précaire, avant la crise. Dans ce contexte difficile, des mesures complémentaires destinées à alléger le poids des primes d'assurance-maladie sont nécessaires. À défaut de résoudre les défaillances du système LAMal, ces mesures contribueront à ce que ces personnes puissent continuer à vivre dignement et disposer d'un certain pouvoir d'achat, ce dont l'entier de la collectivité profitera indirectement.

Ces deux mesures nécessiteront une mobilisation des finances publiques. Et cela à l'aube d'élaborations budgétaires difficiles. Même si la droite n'hésitera pas à multiplier les propositions de baisses d'impôts et de réductions des dépenses publiques, nous sommes convaincu·e·s que c'est en particulier dans ces moments-là que l'État doit répondre présent et disposer des ressources nécessaires. Cette crise nous conforte ainsi dans notre vision d'un État fort, en tout temps, et pas seulement en période de tempête. Cela implique aussi de disposer d'une structure et de finances publiques solides dans la durée.

L'impôt progressif sur le revenu et la fortune est un acte citoyen qui marque notre appartenance à une communauté de vie. Mais nous devons rappeler avec conviction qu'il est aussi l'outil le plus juste pour redistribuer les richesses et pour permettre à une société de disposer d'infrastructures et de prestations communes favorisant la prospérité, afin de tisser les mailles de la solidarité.

Pour une économie durable au service de l'humain, favorable à la conversion écologique...

Au-delà de ce regard sur les besoins immédiats, notre engagement s'inscrit aussi à plus long terme, avec la volonté de contribuer à un changement durable. Un changement qui favorise l'humain et l'ensemble du vivant plutôt que l'argent. Un changement qui mise sur la production de richesses et une croissance qualitative en faveur de toutes et tous plutôt qu'au profit de quelques-uns. Un changement indispensable pour la planète dont nous avons hérité et que nous transmettrons aux générations futures.

Notre canton dispose de nombreux atouts pour réussir ce changement. Le développement de la ligne ferroviaire directe constituera une belle opportunité de modifier le paradigme de la mobilité des Neuchâteloises et des Neuchâtelois. Cette future colonne vertébrale devra nous permettre d'améliorer l'accessibilité des transports publics, en tissant autour d'elle un véritable réseau alliant mobilités publique, douce et piétonne, incluant le renforcement de l'autopartage dans les zones moins bien desservies.

L'humain plutôt que l'argent... Au-delà d'un slogan, c'est bien l'aspiration d'une grande part de la population qui s'est exprimée durant la crise. Elle doit devenir le repère du modèle économique de demain. Un modèle capable de reconnaître la valeur du travail humain, notamment des métiers essentiels au fonctionnement et à l'épanouissement d'une communauté, tels ceux des soins, des services à l'autre, de la culture.

Un modèle de croissance qualitative, qui tienne compte des signaux d'alarme que nous envoie la planète pour repenser nos modes de production et de consommation et mettre l'innovation technique au service d'actions responsables. Par notre engagement, nous entendons encourager activement les projets de développement favorables aux circuits courts, qui valorisent les compétences, les initiatives, la production et la consommation locales. Tout comme nous souhaitons promouvoir des modèles d'entreprises centrés sur la participation et guidés par des valeurs de partage, telles les coopératives. Celles-ci ont de longue date fait leurs preuves et connu dans notre pays un essor remarquable avant que la course au profit ne les fasse passer au second plan.

Vers une société inclusive permettant la participation de chacune et chacun

Notre communauté de vie est riche de sa diversité, particulièrement dans notre canton porté de longue date par une tradition d'ouverture. Et pourtant les différences

sont encore source de trop d'inégalités, voire de discriminations, qu'il faut combattre sans relâche.

Au-delà de ces politiques « correctrices », nous entendons nous engager pour transformer plus fondamentalement notre modèle de société, que nous voulons voir évoluer vers la valorisation de la diversité et la coopération plutôt que de la concurrence et la rivalité. L'école, la formation continue, la culture ou les projets favorisant la mixité intergénérationnelle et sociale sont autant de politiques publiques permettant d'œuvrer dans ce but. Nos comportements individuels doivent aussi, dans tous les domaines, être inspirés et évalués en regard de cet objectif.

Parce que la société que nous voulons est celle qui favorise la reconnaissance des compétences et qualités de tous ses membres, qui permet à chacune et à chacun de s'épanouir, de s'impliquer en faveur de la communauté et de se sentir concerné par son avenir.



Laurent Kurth
conseiller d'État



Frédéric Mairy
conseiller communal



Florence Nater
députée

La circonscription unique, une fusion différente

Les élections cantonales s'approchent rapidement, avec leur lot d'incertitudes mais aussi de légitimes espérances. Ce scrutin s'annonce forcément différent par l'introduction de la circonscription unique, qui rend encore plus difficiles les prévisions électorales.

Créés après la Révolution de 1848, les districts, bien plus nombreux à l'origine, ont perdu leur sens, leur lisibilité, particulièrement sur le Littoral et dans les Montagnes. La mise en place par le Conseil d'État d'une stratégie de développement et d'innovation fondée sur le slogan « Un canton, un espace » rendait inéluctable l'abolition de ces entités.

La disparition des six districts, anciennes circonscriptions électorales pour l'élection au Grand Conseil, modifie profondément le scrutin du 18 avril 2021. Elle enlève du poids à la proximité des candidats avec leur bassin électoral, souvent lieu de vie et de travail. Par contre, elle donne plus d'impact aux valeurs et aux propositions que porte le Parti socialiste pour le canton de Neuchâtel et ses habitants. Cela ne signifie en rien que les problématiques régionales sont gommées, au contraire, mais elles s'intègrent dans des espaces bien plus cohérents – les quatre régions – définis par les réalités économiques et sociales de chacun.

L'introduction de la circonscription unique s'accompagne d'autres mesures. Tout d'abord, le nombre des députés est réduit de 115 à 100, ce qui donne encore plus de poids à chaque voix afin de conserver une majorité de Gauche au Parlement. De plus, le poids électoral, en termes de suffrages, pour chaque siège sera identique, en fonction du total des suffrages exprimés dans le canton.

Les deux autres nouveautés peuvent modifier sensiblement la physionomie de la législature à venir. En effet, la suppression des apparentements, compensée par un quorum abaissé à 3%, bouleverse les stratégies habituelles. C'en est fini de l'appareil général de la Gauche face à une Droite désunie. Dès 2021, chaque formation se retrouve seule face à l'électeur. Plus de calculs, seulement des résultats indiquant, sans faux-semblant, la cote des uns et des autres partis.

La circonscription unique peut donner plus de visibilité au Parti socialiste: bien implanté sur l'ensemble du territoire cantonal, il peut ainsi bénéficier de sa présence locale pour mieux convaincre. Néanmoins, il n'est pas le seul dans cette situation. Par ailleurs, certaines formations, plus petites et seulement implantées dans certains des anciens districts, verront la totalité de leurs suffrages comptés. L'on peut effectivement estimer que le quorum à 3% est une quasi-garantie pour toutes les formations d'être directement représentées au législatif cantonal. Il en est donc fini de bénéficier indirectement d'une partie des voix d'un parti peu fréquentable qui ne franchissait pas l'obstacle du quorum à 10% dans l'un ou l'autre des districts.

À n'en pas douter, le prochain scrutin cantonal représente une équation à plusieurs inconnues pour le Parti socialiste comme pour les autres formations de l'échiquier neuchâtelois. La circonscription unique ouvre sans doute plus de perspectives à l'ensemble des candidats car les « rentes de situation » des sortants s'amenuisent significativement. Cependant, une chose demeure, malgré les changements et les restrictions du moment: l'obligation et le plaisir de mener campagne pour que nos idées de justice, de solidarité et de développement durable rassemblent une majorité de sièges au sein du Grand Conseil de demain.



Philippe Loup
député au Grand Conseil

Huit ans de défis relevés avec conviction

Quel plaisir... et quel défi, être à la tête du Département de l'éducation et de la famille pendant deux législatures! Je considère comme une chance incroyable d'avoir pu, avec des collaboratrices et des collaborateurs engagés, initier ou consolider de magnifiques projets.

Un bilan de législature n'est jamais aisé, tant les dossiers traités sont nombreux. Alors sur huit ans... J'évoquerai ici quelques actions menées au DEF.

Une augmentation significative des places d'accueil pré et parascolaire a été réalisée, en collaboration avec les communes.

La réforme initiée dans les institutions pour mineurs impacte fortement une pratique professionnelle bien établie. De nouvelles mesures de prise en charge ambulatoire intensive, un réseau de familles d'accueil et le soutien à la parentalité devraient compléter et diversifier l'accompagnement proposé aux enfants et à leur famille. Le placement en institution n'est pas toujours la réponse adéquate ou la plus pertinente aux besoins de l'enfant.

Pour mieux faire connaître et appliquer les droits de l'enfant, la campagne «10 mois 10 droits» est une belle action créative qui implique de multiples partenaires – essentiellement des mouvements de jeunes qui ont élaboré des initiatives pour faire connaître ces droits à la population neuchâteloise.

À l'école obligatoire, nous avons mis en œuvre l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire et la convention scolaire romande, pour l'unification du système scolaire et la coordination des plans d'étude et des moyens d'enseignement. Ces huit années ont aussi été marquées par la consolidation de la réforme du cycle 3.

La pertinence du projet PRIMA, récompensé par le Prix national du fédéralisme, n'est plus à démontrer; les quelque 900 élèves qui se familiarisent en immersion avec la langue de Goethe en sont ravis. La formation d'enseignant.e-s pouvant travailler en allemand et en français est un défi à relever. Une volonté politique affirmée et une persévérance convaincante ouvriront incontestablement des portes insoupçonnées à la jeune génération.

Pour mieux accompagner la transition vers le postobligatoire, l'office de l'orientation scolaire et professionnelle a été repensé et réorganisé. Construire un projet professionnel en fonction des envies et des aptitudes des jeunes est un défi permanent. Un accompagnement individuel couronné de succès par un certificat du secondaire 2 restera une préoccupation majeure.

Alors que l'Université était en pleine tourmente il y a huit ans, la nouvelle loi a permis de pacifier la situation. De belles perspectives se dessinent, notamment avec le projet de deux nouveaux bâtiments.

L'égalité des chances est d'autant plus importante en ce temps de crise économique et sociale. Nous l'avons vécu fortement lors du confinement du printemps 2020, les effets sont maintenant visibles.

La loi contre la violence domestique permet de déployer un dispositif pluridisciplinaire coordonné sur tout le territoire cantonal et surtout de travailler sur la prévention, notamment dans le cadre scolaire. La prise de conscience de la violence physique et psychique est à travailler dès le plus jeune âge afin de prévenir des actes de violence causant des dégâts souvent irréversibles chez la victime et parfois chez l'auteur.

Nous pouvons compter sur un système de formation de qualité qui ouvre d'innombrables possibilités aux jeunes de notre canton. Prenons-en soin, surtout dans cette période particulièrement exigeante pour notre jeunesse.



Monika Maire-Hefti
conseillère d'État

Merci, Florence, et surtout bonne chance !

Chère ex-présidente,

Après plus de trois années d'engagement intense à la tête du parti, tu as choisi de remettre ton mandat pour t'engager dans la candidature au Conseil d'État. C'est pour nous l'occasion de te dire deux fois merci, d'abord pour le conséquent travail effectué pour notre parti, ensuite pour ta volonté de reprendre le flambeau dans la conduite exécutive de notre canton.

Durant ton « bail » d'une législature à la présidence du PSN, tu as mis toute ton énergie au service du parti, enchaînant les séances à un rythme endiablé, souvent depuis les aurores jusque tard dans la nuit. Tout cela en menant en parallèle ta vie professionnelle, ta vie familiale et ton mandat de députée... Et avec la manière, car la tâche n'a pas toujours été simple, au vu des défis à relever pour notre canton et des lourdes responsabilités assumées par le Parti socialiste neuchâtelois à tous les niveaux. Et dans ce contexte compliqué, tu n'as pas ménagé tes efforts pour préserver la cohérence de notre action et la cohésion du parti. Tu as affirmé et porté nos valeurs sans jamais fléchir, même lorsque les vents nous étaient contraires.

Sous ta conduite, aucun problème n'a été occulté – ça ne te ressemble pas de planquer la poussière sous le tapis et tu préfères toujours affronter les difficultés. Pour t'y attaquer, tu as une foi inébranlable dans les vertus du dialogue et une patience admirable qui ne connaît que peu de limites. Ainsi, tu as eu à cœur de permettre à chacune et chacun d'exprimer son point de vue, considérant que cela valait bien l'effort, au besoin, de prolonger les séances jusqu'à l'épuisement des débats... et des participants !

Aujourd'hui, tu as transmis le flambeau de la présidence à cette relève jeune et dynamique qui fait la fierté de notre parti, une belle relève dont tu as su t'entourer et à laquelle tu as confié des responsabilités tout au long de ton mandat. Merci, merci mille fois pour tout ce que tu as offert au Parti socialiste neuchâtelois !



Mais loin de toi l'idée de prendre maintenant un peu de repos, bien au contraire. Te voilà candidate au Conseil d'État, aux côtés de Laurent Kurth et Frédéric Mairy, sur une belle liste, solide et crédible. Et notre canton aura bien besoin de personnalités fortes et compétentes comme vous trois, pour affronter les années à venir. Au sortir d'une crise sans précédent, toute votre énergie, toute votre expérience sera nécessaire pour relancer le canton, rétablir des équilibres et réussir la reprise en veillant à ce que personne ne reste au bord du chemin.

Merci à toi, Florence, et à tes deux colistiers de vous mettre à disposition de la population neuchâteloise sous la plus belle des couleurs, pour relever ce défi. Bonne chance à vous trois, le parti tout entier vous soutient à 300 % !



Jean-Nat Karakash
conseiller d'État

La parité, sans entraves ni temps morts

Comme beaucoup d'entre nous, je me souviens du Congrès extraordinaire organisé pour traiter de la parité sur les listes électorales et du lancement d'une initiative cantonale à ce sujet. La désignation «extraordinaire» était imposée par nos statuts. Il était pourtant question d'une réalité ordinaire, d'un instrument de base, qui veut consolider l'accès des femmes* et des hommes aux mêmes droits et possibilités.

Le Congrès devait surtout souligner la nécessité de modifier la Loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et le souhait de voir les femmes* investir progressivement, collectivement et sereinement, la sphère politique. Rarement l'ordinaire ne m'était apparu si extraordinaire et l'extraordinaire si ordinaire qu'en ce 23 septembre 2020.

Je ne pouvais m'empêcher de me dire que cela se passe en Suisse, un pays que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a élu en 2020 comme le plus innovant au monde, pour la dixième année consécutive. L'Indice mondial de l'innovation passe 131 pays à la loupe et prend en compte aussi bien les nouveautés créées à partir de l'innovation que les conditions préalables qui visent à la favoriser. Parmi ces conditions, on cite un environnement commercial favorable, une grande stabilité politique, des services de plus en plus performants dans les TIC (technologies de l'information et la communication), des investissements importants dans la recherche et développement, la grande qualité de nos universités.

Justement, parlons-en de nos universités et de toutes nos filières de formation, de la proportion supérieure d'étudiantes dans les divers cursus, de diplômées à la fin de ces parcours! Rappelons-le: en Suisse, de manière générale, le niveau de formation des femmes* est plus élevé que celui des hommes. Et pourtant, la représentation des femmes* dans les instances de pouvoir, les rôles dirigeants, les sphères décisionnelles, professionnelles et publiques, reste modeste.

Injustement, le pays consacré, une dixième fois de suite, le plus innovant au monde, dispose d'un congé

maternité depuis 15 ans seulement et d'un congé paternité depuis... quelques mois. La liste des manquements en matière de conditions préalables qui viseraient à favoriser l'ascension, la représentation des femmes* est malheureusement longue! Elle oscille entre les disparités dans les salaires, l'emploi, la charge mentale; elle concerne la protection des femmes* victimes de violences, le respect des droits des femmes* dans les médias, les dispositions relatives au harcèlement moral et au harcèlement sexuel, etc.

Notre initiative cantonale sur la parité souligne le besoin de confronter le statu quo et d'accompagner les transformations de paradigme. Les F*SN y voient une approche plurielle, une logique de co-construction et d'alliances pour apporter des solutions efficaces à des enjeux complexes. L'école en continu et un congé parental de 38 semaines formulent quelques prémices, ambitieusement lucides, pour renforcer les conditions préalables facilitatrices de la représentation des femmes* dans les dispositifs politiques, publics ou professionnels.

Dans le pays consacré une fois encore le plus innovant au monde, il est temps de breveter et de faire prospérer la parité, l'égalité et l'innovation sociale, celle qui veut qu'on apporte de nouvelles réponses à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits. Il est temps de combler nos lacunes, d'accélérer le pas, dans nos consciences et dans les faits. Sans entraves ni temps morts.



Alina Oppikofer
coprésidente F*SN

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

PS



Agenda

30-31
mars 2021

Grand Conseil

14

avril 2021

Commission environnement

18

avril 2021

Élections cantonales
1^{er} tour

6

mai 2021
18 h 00

Commission 60+

9

mai 2021

Élections cantonales
2^{ème} tour

25

mai 2021

Grand Conseil

29

mai 2021

Congrès du PSN

17

juin 2021
19 h 30

Préparation de groupe

- ▶ Votre agenda en ligne sur www.psn.ch

JAB
2000 Neuchâtel




le point.